Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie

Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse

Band: 94 (1985)

Heft: 9

Artikel: Dernier refuge à Genève

Autor: Wyssa, Béatrice

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-682277

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SECTION

Béatrice Wyssa

ung Ton fut incinéré le 28 juin 1985. En présence de tous ceux qui l'avaient accompagné au long de sa maladie, son compagnon, la bonzesse, les infirmières, bénévoles et collaborateurs de la section Croix-Rouge de Genève, le docteur, une psychologue vietnamienne et des vieilles femmes de la communauté vietnamienne.

Quelques jours avant sa mort, il avait réglé ses dernières affaires, ordonné les dispositions de la cérémonie funèbre et choisi sa tenue vestimentaire. En paix aussi, il accepta qu'on l'incinère. Sa religion interdit de détruire le corps par le feu, mais c'était, pour lui l'unique façon de retourner à sa terre natale et de reioindre les siens.

Ses parents recevraient l'annonce de sa mort imminente rédigée de sa propre main. Des photos de la cérémonie leur permettront d'y participer. Prochainement, l'urne funéraire leur sera remise.

Poolau-Bidong: le radeau de la misère en plein Océan

Au moment de fuir le Vietnam, Dung n'imaginait pas que la réunification de sa famille se réaliserait si fatalement. Le but de sa mission était tout autre. Dans leur grande misère, des familles vietnamiennes se saignent pour envoyer un des leurs, l'aîné souvent, trouver refuge quelque part sur cette terre puis les y faire venir. Partis en éclaireurs, chargés de sauver leur famille, ils engagent leur dignité à s'acquitter de la tâche.

Mais voilà, comme des milliers d'autres, le sort de Dung échoua à Poolau-Bidong, une île déserte de Malaisie transformée en camp de réfugiés vietnamiens. Radeau de misère en plein Océan. Débarqué le 24 octobre 1982, Dung se mit à attendre. De jours meilleurs, il n'en vint pas. Pire. Une dent douloureuse qu'on lui arracha, révéla une tumeur maligne qui commençait de lui ronger la tête. Il fut opéré mais ne guérit pas. Les médecins rendirent le verdict quant aux perspectives de survie: trois ans de douleurs dans le camp, cinq ans minimum avec espoir de stabilisation s'il est pris en charge par un hôpital européen.

Dernier refuge à Genève

Dans le cadre de son programme «Handicap», la Confédération a décidé d'accueillir un jeune réfugié vietnamien atteint d'un cancer. La section de Genève proposa ses services pour accompagner le jeune homme.

Cas tragique, peut-être pas très représentatif du programme «Handicap», car le jeune Vietnamien n'a survécu que quatre mois à son arrivée. Est-ce à dire que tout était entrepris en vain? Non. Dans une société qui a mal à l'âme, quelques personnes ont tout donné pour que Dung meurt dans l'apaisement.

Le Haut Commissariat pour les Réfugiés présenta le cas à la Confédération suisse dans le cadre de son programme «Handicap» (voir encadré), laquelle le soumit à la Croix-Rouge suisse. La section de Genève accepta immédiatement de l'accueillir.

Vers quel Eldorado?

Le 14 février de cette année, Dung débarque à Cointrin. Un compatriote l'accompagne, condition sine qua non posée par la Croix-Rouge suisse, car Dung ne parlant pas trois mots d'anglais, elle ne voulait pas prendre le risque de le faire venir seul. Trang est devenu le compagnon de Dung par la force des choses. En fait, ils ne se connaissaient pas.

Agé de 34 ans, Trang était connu dans le camp pour ses

activités improvisées d'assistant social: il s'était beaucoup occupé de jeunes orphelins vivant au camp de Poolau-Bidong. Il n'avait, selon toute apparence, aucun espoir de quitter le camp. C'est à lui qu'on demanda s'il voulait bien accompagner un compagnon d'exil de 20 ans qui, gravement malade, allait se faire soigner en Suisse.

Pendant ce temps, à Genève, on avait formé l'équipe qui s'occuperait de lui. Aussi bien les infirmières que les bénévoles et les collaborateurs de la Croix-Rouge, chacun était prévenu que la tâche serait lourde.

L'après-midi déjà, Dung passait une visite médicale à l'hôpital. Son état défiait toute crainte: Dung n'en aurait plus que pour quelques mois d'une terrible maladie. Mus par une réaction commune à tous ceux qui sont confrontés à une pareille échéance, l'équipe ne put y croire et espéra que le sort tournerait.

Dung n'apprit rien. Mais il est fort certain qu'il n'eût rien voulu entendre: on l'avait envoyé en Suisse chez les grands manitous de la médecine pour être soigné. Dès lors, sa guérison n'était l'affaire que de quelques mois.

Les premiers temps, le contact entre Dung et les personnes qui s'occupaient de lui était excellent. Les deux infirmières du Service des soins à domicile (SSID) de la Section se rendaient quotidiennement chez lui pour changer son pansement qui, à l'époque, ne couvrait qu'une petite blessure au cou.

«Dung parlait très peu de lui et de sa maladie. En revanche, il voulait toujours comprendre quel traitement on lui administrait. Le pansement devait être aussi petit que possible. Il ne fallait surtout pas que les gens le remarquent.»

Le récit de M^{mo} Burrus, l'une des trois bénévoles, viendra confirmer les dires de M^{mo} Béliard, l'infirmière:

«Les premières semaines, Dung et Trang avaient une fantastique envie d'apprendre: ils voulaient savoir comment se nommait chaque objet et tâchaient de répéter le mot au moment voulu.»

M^{me} Burrus n'était pas un de ces pilliers du bénévolat: elle rendait ce service pour la première fois, sans aucune préparation. Elle sut s'en occuper avec toute l'intelligence du cœur. Elle n'a pas agi autrement que si c'était son fils. C'est pourquoi ce qu'elle fit était juste. Elle leur apprit à faire leurs courses, à circuler en bus. Trang essaya même de tricoter.

Mais l'état de Dung s'aggrava. La chimiothérapie ne calmait pas ses douleurs et le faisait vomir. Dung en conçut une peur de l'hôpital. Il refusa net d'y remettre les pieds. Seulement, il présentait des risques très sérieux de rupture de la carotide. Chacun, et son compagnon le premier, fut informé du caractère impressionnant que pourrait prendre une telle fin. Les rapports en-

QU'EST-CE QUE LE «HANDICAP PROGRAM»?

La Confédération suisse dispose d'un programme spécial, appelé «Handicap Program», concernant l'accueil de réfugiés tout particulièrement défavorisés.

En vigueur pendant plusieurs années, puis suspendu, ce programme a été repris après l'arrivée massive des réfugiés polonais et indochinois.

Les réfugiés du «Handicap Program» sont répartis en trois groupes:

Réfugiés Hard-Core

Réfugiés handicapés n'ayant aucune chance de réintrégration

Réfugiés handicapés

Réfugiés légèrement handicapés ayant en principe une chance de réintégration

Réfugiés pour raisons humanitaires

Personnes isolées n'étant pas forcément des réfugiés dans le sens étroit du terme, mais qui dans le sens des réunions de familles peuvent dans certaines circonstances trouver accueil en Suisse (pas de parents dans les pays d'où ils viennent ou dans un autre pays de troisième accueil et ne tombant pas sous le coup des prescriptions légales normales de l'art. 7.2. de la loi sur l'asile).

Le 1er juin 1982, les œuvres d'entraide suisses ont demandé à l'Office

Le 1er juin 1982, les œuvres d'entraide suisses ont demandé à l'Office fédéral de la police de fixer le contingent de ces réfugiés à 240 sans limitation dans le temps.

Le Haut Commissariat pour les Réfugiés présente le cas à la Confédération, laquelle, si elle l'accepte, le transmet à l'Office central suisse d'aide aux réfugiés (OSAR). Après concertation avec les œuvres d'entraide suisses, l'OSAR charge l'une d'elles d'accueillir le réfugié



SECTION



Peinture japonaise sur rouleau, communément appelée Nehanzu, représentant la mort de Bouddha pleurée par ses amis et tous les animaux de la création (18—19° siècle, Musée Rietberg, Zurich, photo Wettstein et Kauf).

tre Dung et Trang – déjà déformés par le dévouement extrême du compagnon envers celui qui lui avait sauvé la vie, mais qui sans doute ne sauvera pas la sienne – ces rapports se tissaient d'angoisse.

Second exil

A partir de ce moment-là, la communication avec Dung se fit toujours plus ardue. Il ne parvenait même plus à prononcer les quelques mots d'anglais qu'il connaissait.

L'idée de savoir qu'il risquait de mourir sur une terre étrangère, que dès lors son corps serait perdu, que son âme errerait, infiniment, acheva de le cloîtrer dans un mutisme inébranlable.

On décida de faire appel à M^{me} Dao, une Vietnamienne, psychologue, habitant la Suisse depuis longtemps et qui, au service du Haut Commissariat pour les Réfugiés, effectue des visites dans les camps de réfugiés du Sud-Est asiatique. Elle sait bien leur misère et elle a souvent témoigné de l'avilissement extrême dans lequel les plonge toute tentative de fuite. Elle sait bien la désespérance frap-

pant ceux qui vivent loin de chez eux et de leur terre ancestrale.

Dung croyait avoir enfin débarqué en Eldorado. Mais il a emporté avec lui un mal qui le suit comme une tare et dont il ne peut se débarrasser. Ce n'est pas un pays qu'il lui faut fuir, mais un corps.

M^{me} Dao effectua un travail remarquable. A force de discussions, Dung parvint petit à petit à franchir les étapes de dénégation, colère, marchandage, dépression qui mènent à l'acceptation de la maladie.

La religion de Bouddha ne relègue pas la mort dans un coin de la vie, en bordure de la pensée comme en Occident. La mort est un moment de la vie sociale. Mais il semblerait que la fuite et l'exaltation de la vie à tout prix arrachent soudain la mort à son sens symbolique et l'abandonnent à l'angoisse et la peur qui sévissent dans notre civilisation. Le noman's-land de la conscience hanté par la fragilité, l'échec, la mort reprend ses droits.

A cette époque, le désir criant de communiquer, chez Dung, trouva enfin à s'épancher. M^{me} Dao parlait sa langue, chérissait sa culture et honorait la même religion.

En même temps, le contact avec les infirmières, les bénévoles et tous ceux qui s'occupaient de lui, se modifia. Toute communication verbale cessa. Dung semblait ne plus faire attention à leur présence. Cette coupure n'était pas le signe d'une hostilité. Dung, dans la situation extrême à laquelle sa maladie l'acculait, avait besoin de toutes ses forces pour rassembler les quelques bribes de vie qui le rattachaient à cette terre.

M^{me} Burrus le dit: «Les leçons étaient devenues un prétexte. Dung ne cherchait plus à apprendre. Mais je restais, même s'il ne m'accordait pas un regard. Dans les moments de grande douleur — ou de grand bonheur — quelque chose passe au-delà des mots.»

La maladie se développait sans plus tenir compte de l'anatomie. Dung avait perdu son visage. Les risques d'une rupture de la carotide se faisaient plus imminents, mais Dung ne voulait toujours pas entendre parler d'hospitalisation. On s'adressa à un méde-

cin de famille. La maladie était déjà très avancée. Il n'était plus question de le guérir, mais au moins d'atténuer ses douleurs.

A cette époque, toutes les personnes qui s'occupaient de Dung, les deux infirmières, Mmes Béliard et Monnier, les trois bénévoles, Mmes Burrus, Beck et Lieu, la psychologue, Mme Dao, le docteur et les deux collaborateurs de la Section, Mme Devitre et M. Riegert, se rendaient quotidiennement chez lui. Personne ne comptait plus son temps ni l'énergie qu'il dépensait.

«Ponctuellement, dira le médecin, ce qui a été fait pour Dung était tout simplement admirable. Mais voudrait-on développer cette action à plus large échelle qu'on mettrait à nu toute la contradiction de notre aide. Quant à son ami, ou plutôt son compagnon d'infortune, il avait endossé une telle charge sur ses épaules l'obligation sans limite envers celui qui lui avait sauvé la vie en perdant la sienne et une cohabitation de tous les instants avec un grand malade qu'il était souvent à bout de force.»

Calme et apaisement

Son hospitalisation définitive fut possible grâce, tout particulièrement, à une bonzesse qui célébra deux cultes bouddhistes, l'un au domicile des Vietnamiens, le second à l'hôpital.

M. Riegert fut frappé: «Ça tenait du miracle! Dung, depuis longtemps grabataire, célébra tout l'office agenouillé. A croire qu'il était guéri.»

Les derniers jours vécus à l'hôpital lui rendirent le calme. Peu de temps auparavant, il s'était rasé la tête, rite purificateur avant la mort. Il accepta de se faire incinérer et choisit les habits qu'il porterait. Enfin, il écrivit une lettre à ses parents ne leur cachant rien, leur expliquant qu'ils ne se reverraient plus. Tout était résolu.

Le jour de l'incinération, tous étaient réunis. Des vieilles femmes de la communauté vietnamienne étaient venues lui rendre un dernier hommage.

nommage.

L'arbre malade qu'on avait voulu transplanter dans une terre plus humaine n'a pas eu la force de reprendre racine. Alors la terre s'est agrippée à lui.